

Performax Or

Taux du crédit de rendement de Performax Or en 2019

Taux du crédit de rendement en 2019

À compter du 31 mars 2019, le taux du crédit de rendement des contrats Performax Or sera de 3,94 %. Ce taux correspond au taux de rendement nivelé du Fonds de placement Performax Or (FPPO) au 31 décembre 2018. La baisse de 0,06 % du taux de rendement nivelé du FPPO, qui est passé de 4,0 % en 2017 à 3,94 % en 2018, est principalement attribuable aux rendements défavorables du marché au quatrième trimestre de 2018. Le reste de la baisse du taux du crédit de rendement s'explique par la conclusion de la garantie du calcul selon « meilleur de deux taux », initialement introduite lors du lancement de Performax Or en 2007, qui avait fait l'objet d'une prolongation jusqu'au 30 mars 2019.

À propos du rendement du FPPO et du taux du crédit de rendement

Le rendement nivelé du FPPO et le taux du crédit de rendement sont liés. Le rendement nivelé du FPPO au 31 décembre devient le taux du crédit de rendement que nous publions le 31 mars de l'année suivante. Le taux du crédit de rendement reste en vigueur pendant 12 mois. Nous appliquons ce taux au moment de l'anniversaire contractuel pour établir le crédit de rendement du contrat. Le crédit de rendement permet d'accroître la valeur de rachat ou le capital-décès du contrat.

Incidence sur les contrats Performax OR en vigueur

Nous entendons aider nos conseillers à gérer les attentes de leurs clients quant au rendement du FPPO et à la façon dont le FPPO influence les valeurs de contrat par l'intermédiaire du taux du crédit de rendement. Les contrats Performax Or sont conçus de façon à fournir une solide valeur à long terme pour vos clients. Leur structure assurent une stabilité lors de baisses des taux d'intérêt et des gains lors de hausses des taux. Une réduction temporaire du taux du crédit de rendement dans les premières années après l'établissement d'un contrat a généralement peu d'incidence sur les valeurs à long terme. Si nous supposons que les taux d'intérêt demeurent à leurs niveaux actuels ou augmentent, et que les rendements moyens antérieurs des actions et de l'immobilier se maintiendront, le rendement du FPPO et le taux du crédit de rendement devraient augmenter progressivement au fil des ans.

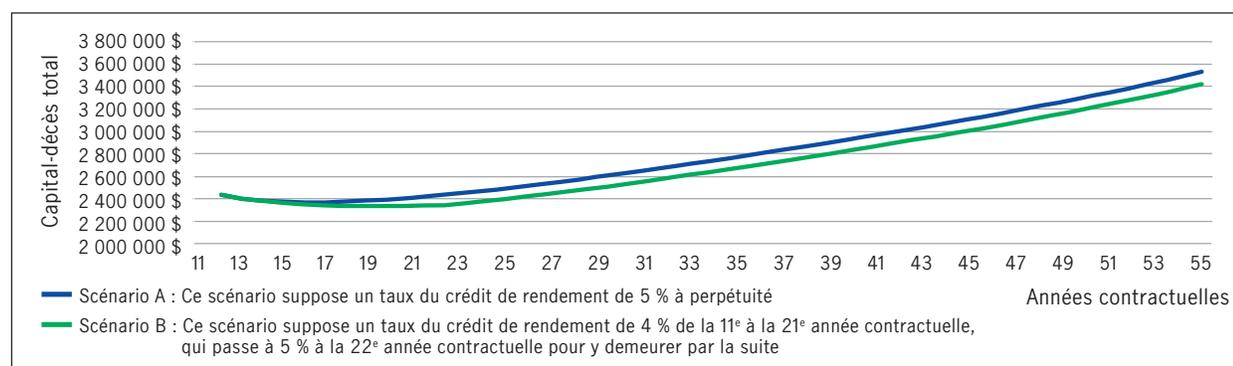
Pour vous aider à mieux comprendre l'incidence qu'aura cette baisse du taux du crédit de rendement sur les contrats Performax Or en vigueur, voici certains exemples illustrant les retombées d'un taux du crédit de rendement de 3,94 % cette année, qui remonterait ensuite à 5 % pour les 10 prochaines années, par rapport à un taux du crédit de rendement restant stable à 5 %.

Contrat Performax Or établi en 2008

Âge à la souscription : Femme, 45 ans, IS 3

Coût jusqu'à 100 ans, couverture de base de 1 000 000 \$

Le contrat est passé en **mode éclipse de prime en 2018** après 10 paiements de 60 000 \$ (paiement de base et option Dépôts)



Pour fins d'illustration seulement.

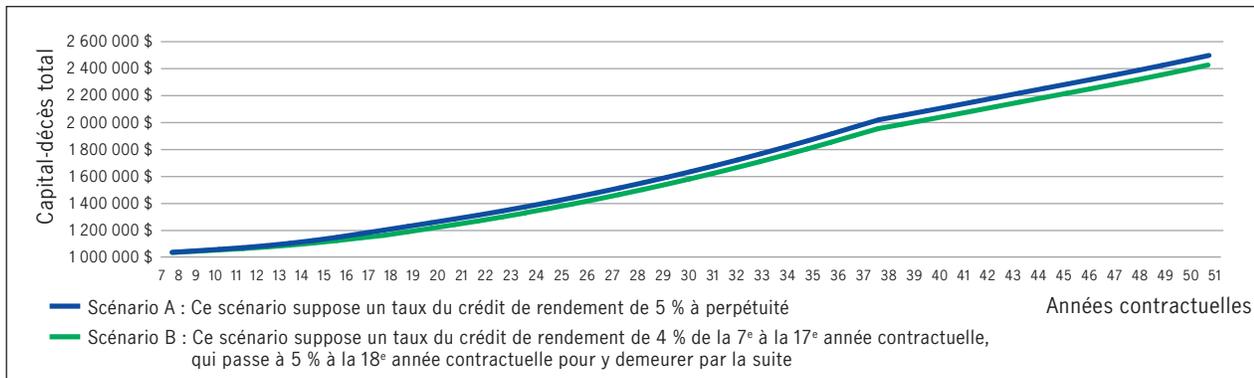
L'écart entre le capital-décès à l'âge prévu du décès (38^e année contractuelle/âge atteint de 83 ans) de ces deux scénarios est de moins de 4 %. L'éclipse de prime demeure possible dans le cadre des deux scénarios, sans paiement additionnel.

Contrat Performax Or établi en 2012

Âge à la souscription : Homme, 48 ans, IS 3

Coût pour 15 ans, couverture de base de 1 000 000 \$

En supposant que les coûts du contrat de 35 900 \$ sont versés jusqu'à la fin de la période de paiement (15^e anniversaire contractuel)



Pour fins d'illustration seulement.

L'écart entre le capital-décès à l'âge prévu du décès (38^e année contractuelle/âge atteint de 83 ans) de ces deux scénarios est de moins de 4 %.

Pour obtenir un projet informatisé pour un contrat Performax Or en vigueur, veuillez en faire la demande dans Inforep.

Historique du taux de crédit de rendement

Lors du lancement de Performax Or en 2007, nous avons voulu donner confiance aux clients et aux conseillers pendant les premières années du FPPO en offrant un calcul selon le meilleur de deux taux. Cela signifiait que le taux le plus élevé entre le taux de rendement nivelé du FPPO et le taux du Compte canadien des contrats avec participation serait utilisé pour déterminer le taux du crédit de rendement.

En 2012, nous avons annoncé que le calcul selon le meilleur de deux taux continuerait d'être utilisé jusqu'en 2015. Cette prolongation serait suivie d'une période de transition graduelle de trois ans jusqu'au 31 mars 2019, quand le rendement nivelé réel du FPPO servirait à établir le taux de crédit de rendement.

Malgré la période de transition, la fin du calcul selon le meilleur de deux taux a causé une baisse singulière du taux du crédit de rendement. Toutefois, elle n'est pas représentative de la fourchette prévue des fluctuations du taux du crédit de rendement à l'avenir. Désormais, les fluctuations du taux du crédit de rendement devraient correspondre aux légères fluctuations habituellement associées aux taux de rendement nivelés.

Date d'effet du taux du crédit de rendement	Date d'effet du taux du crédit
De novembre 2007 au 30 mars 2008	8,20
Du 31 mars 2008 au 30 mars 2009	8,50
Du 31 mars 2009 au 30 mars 2010	7,60
Du 31 mars 2010 au 30 mars 2011	7,00*
Du 31 mars 2011 au 30 mars 2012	7,00*
Du 31 mars 2012 au 30 mars 2013	6,84
Du 31 mars 2013 au 30 mars 2014	6,50*
Du 31 mars 2014 au 30 mars 2015	6,25*
Du 31 mars 2015 au 30 mars 2016	6,25*
Du 31 mars 2016 au 30 mars 2017	6,00*
Du 31 mars 2017 au 30 mars 2018	5,25*
Du 31 mars 2018 au 30 mars 2019	5,25*
Du 31 mars 2019 à mars 2020	3,94

*Indique que le taux du crédit de rendement a été bonifié au-delà du rendement du Compte canadien des contrats avec participation et du FPPO. Les bonifications de rendement ont été accordées au gré de la direction, et ne constituent pas une caractéristique du produit.

Historique du rendement nivelé du FPPO

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Rendement nivelé du Fonds de placement Performax Or (%)	3,94	4,00	4,21	3,87	4,08	3,91	4,11	5,50	4,50	4,00

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre représentant Manuvie.

Performax Or est un produit et une marque de commerce déposée de Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers). Manuvie, Manuvie & M stylisé, et le M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.